

Principaux frais du contrat *

Date de mise à jour : Avril 2026

Capi Objectif Patrimoine (sans fonds euros)



Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

Montant minimal de versement initial

3 000,00 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

| | |
|--------------------------|-------|
| Support fonds en Euros | NA |
| Support unités de compte | 1,20% |

Frais de gestion des unités de compte

Gestion libre

| | |
|---|-------|
| Fonds actions** (moyenne) | 1,99% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,86% |
| Fonds obligations (moyenne) | 1,25% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,56% |
| Fonds immobilier**** (moyenne) | 2,49% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,79% |
| Fonds diversifiés (moyenne) | 2,05% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,76% |

Autres frais annuels

Frais forfaitaires

néant

Frais proportionnels

+ 0,50% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

1,50%

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

Frais d'arbitrage libre

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Proportionnels ou forfaitaires | 0,60%+30€ |
| Nombre d'arbitrages gratuits par an | sans objet |

Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

Frais de rachat

0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.